

A. Paris Mars 1662.

Monsieur,

J'apprends avec beaucoup de joies que G. A. d'Urfé
a eu une assez satisfaisante fin de son service que j'espé-
rai, j'ay eu moyen de luy en dire ce refours ici.
Je dois ce témoignage à M. nos Ambassadeurs
que ce n'est pas à la légèreté qu'ils s'emploient
à la même poursuite, ayant beaucoup raisonné
la dessus auprès de ces Ministres, et finallement
représenté le tout par écrit en mémoire bise-
lledicté, sur quoy il vint d'accorder les resolutions
du Roi, qui agit de son chef, plus que Prince
du Monde; si bien que dimanche le Roi et
le Traicté auxq nosd^rs Ambassadeurs
sont au Conseil, il le primit lui-même, disant
qu'il voulloit le remettre à par soi, sans recevoir
l'offre qu'on lui fit de le laisser faire écrit en
abrégié ou Recueil, pour le grand nombre d'articles
qu'il y a.

Nous ne croyons donc, Monsieur^r, de publier hautement la justice de vos protestations, et d'aller en contre ceux qui avancent que la dette de l'Etat Ville, est l'exemple ridicule de feu Mons^r Morgan, qui un jour se plaignit de sa colere à des amis qui disaient chez lui, qu'un Marchand l'imposturait pour le payement d'une dette, avec certaine d'imprudence. dit il, que si ce n'eust est d'Etat que'il eut de bonnes redevances, j'y ai passé plus de 10. ans que celle est dans son livre. et ne offre les plus raisonnables de ces Mess^r j'ay adouci, que c'est avec grand tort qu'on difficulte une dette de telle nature que celle de B. A. sur ce qu'il est de l'Etat; qui est une des circonstances qui la justifie le plus. Roid^r Ambas^r sont en inquietude des ordres qui leur vont venir. s'ils rendront à la rupture, je

puis assuré, B. A. que ce sera aux salpier le grand
repartir à nostre L. lal. Par ce mor de rapture je
n'aurai point d'entretien; dieu nous en garde. Je ne
parle que d'une négociation infructueuse, après 15. mois
de travail et de partiee, que si nous en viderons la
je scay fort bien qu'on nous renvoyera le plus tôt fait,
et avec le plus brusque langage du monde, mais je
scay d'ailleurs, qu'au fonds que ce sera avec une
raisons et une d'autre faire qu'on nous gardera,
qui un jour nous fera soupirer la perte d'une
si belle occasion de nous bien allier avec un puissant
Prince et plus redoutable de jour en jour, qui
cependant nous offre aussi la même chose que
nous prétendons, et plus encore. Mais ce n'est pas
plausible, et qu'il faille agir sans croire
paroles. En somme, il n'y a pas moyen qu'il

les accords formellement cette clause de la générale de
notre Droit de Picardie. Mais, comme ce que
s'appelle Droit doit toujours être prouvé en droit.
Et de ce suitt. Il subira à longues contrariétés. Ne nous
vaudrait-il pas mieux d'accepter les termes de
généralité de nos Vieux usages et pratiques dont on
a l'exposition sans exception aucune? Et c'est
à quoy on servit constamment de s'islerger iij. Je ferai
la lib. à M. de Turenne de vous instruire de ces
particularités, qui ne me regardent que comme bon
sujet de l'Etat et intérêt de sa propriété. —
B.-A. pensa le tout en sa grande prudence, il saura
le brusle qu'il importera de donner aux Provinces
le son souverainement et malice de si faire
importe. M. de Turenne, qui est sage, auoit
dit dernièrement à un Ami, que si cette Ambassadorie

icy deboit partir sans conclusion, il voudroit bien
pour 10. mil Escus de sa Bourrasse, qu'ille ne
fut jamais Bredas, et je suis absolument de ce
M.me sentiment; quoij que non sans crainte de
ce q^uspourra comez en Hollande, dans des espous
que je prie assiz connoistre, tout mey et rebells
qu'ils se croient.

Ieux refai ma troisieme audience le 8^e de ce
Mois, avec un tres-gracieux accueil du R^{oy}, qui
me fait la grande grace de parler le moy françoys
au delà de ce que j^e voulx, et refai sur mes
instances mestres de saute le 1^{er} d'Avril, il pleut
à S.M. le r^e command^r de mande à Madame
La Prince: douairière qu'il n'attendoit que de recevoir
que la place fust misse en estat de pouvoir être
rendue, meisme qu'il n'attendoit la nouvelle

avec impatience. Aussi, comme je luy eus d'liére une
Lettre de compliment de S. M. Madame, peu de jours
apres, on m'a ~~mis~~ ^{apres} la réponse, dans
une enveloppe où le Sire ^{de} Fabrice a mis,
Lettre de la main du Roi à M. la Prince d'Orange.
De sorte que, gracie à Dieu, nous ne voilà
si intelligens, de quoy il me semble que nous aurons
plusieurs besoin, tant que la Princip ^{et} d'Orange
sera située au cœur de la France. J'eus donc
le lendemain une assez longue conversation avec
le Roi et quelque peu de Prince de son Fabrice,
au sujet d'une assez longue d'approche de
l'invasion de mon fils, à laquelle il fit si
grand plaisir aux frustes du Louvre, voyant la
grande quantité de choses qu'ille dérobera à la fois,
tout au contraire de ce que font d'autres Sujets.

qu'il me fît l'honneur d'accepter gracieusement
ce petit present de ma main, et avec beaucoup de
consideration, et l'important lui-même dans son
abîme. C'est mon Bagatelle, Monseigneur; mais
vous savez comme le Dieu plus grands Ministres
que moi ont eu l'admission de se prudeloir de laïc
plus échues occasions que celle-ci, pour s'insinuer
dans les esprits des Rois, où ils auroient croire de
n'être veus que de bon ail. J'espere que R.A.
aura la même bonté pour cette longue lecture,
dont je lui demande pardon, avec la grace -
de me croire tres à sans mesme.

Monsieur,

De B. A.

Tres humble, tres obéiss^{nt} et
tres-augustement,

Huygens